



HUIS CLOS et en VIDÉO CONFÉRENCE

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA VILLE DE CAUSAPSCAL, tenue le 01 février 2021 à 19 h, à l'Hôtel de Ville au 1, rue Saint-Jacques Nord, sont présents :

Mesdames les conseillères Guylaine Boily et Odile Roy, messieurs les conseillers Denis Viel, Mario Bouchard, Louis-Marie D'Anjou et Gaëtan Gagné formant quorum sous la présidence de monsieur le maire André Fournier,

Sont aussi présents messieurs Laval Robichaud directeur général, Daniel Claveau directeur des travaux publics et Guylain Raymond des loisirs.

1- Ouverture

M. Le Maire déclare que le quorum est atteint et la séance ouverte.

2- Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance
- 2- Adoption de l'ordre du jour
- 3- Première période de questions
- 4- Adoption des procès-verbaux du 19 janvier 2021
- 5- Adoption de la liste des comptes
- 6- Rapports divers
 - 6.1 Services municipaux
 - 6.2 Dossiers des élus
 - 6.3 Dossiers MRC
- 7- Facture de BPR pour Rue Saint-Jean-Baptiste
- 8- Réception définitive partielle du projet institutionnel – Tour de L'Église
- 9- Mandat au service de génie de la MRC pour la Réfection de la Route du 2e Rg phase2
- 10- Adoption du règlement 259-21 - taux de taxe 2021
- 11- Coûts admissibles relatifs à la subvention du PAERRL
- 12- Appuis à l'organisme Unis Pour la Faune (UPF)
- 13- Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect
- 14- Coupe de bois par bénévole
- 15- Journée de neige – Val-Irène
- 16- Dons
- 17- Affaires nouvelles
 - 17.1 Assurance en dommages environnementaux
 - 17.2 Stagiaire pour le mois de mai 2021
- 18- Correspondance
- 19- Période de questions
- 20- Levée de la séance

2021-02-025

Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'adopter l'ordre du jour avec des ajouts aux affaires nouvelles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3- Première période de question(s)

Aucune question.

- 2021-02-026 4- Adoption du procès-verbal du 19 janvier 2021
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter le procès-verbal du 19 janvier 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-027 5- Adoption de la liste des comptes
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, d'adopter la liste des comptes au montant de 197 608.17 \$ et d'en autoriser le paiement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

6- Rapports divers

6.1 Services municipaux

Monsieur Daniel Claveau fait le résumé de son rapport de voirie.

Monsieur Guylain Raymond fait le résumé de son rapport d'activités.

6.2 Dossiers des élus

M. Mario Bouchard: OMH – Pas de rencontre ;

M. Gaëtan Gagné pour la CDC : pas de réunion ;

Guylaine Boily pour la Seigneurie Mon toit; pas de réunion et pas AGA ;

Mme Odile Roy: pour Matamajaw; prochaine réunion le 17 février ;

6.3 Dossiers MRC

Les cadets de la SQ reviennent pour l'été 2021, pour les parcs éoliens les ristournes 2020 sont à venir ;

- 2021-02-028 7- Facture de BPR pour Rue Saint-Jean-Baptiste
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser le paiement de la facture #60691824, des honoraires de la firme BPR-Infrastructure inc., pour la somme de 861.02 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-029 8- Réception définitive partielle du projet institutionnel – Tour de L'Église
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel d'autoriser le paiement du décompte définitif partiel du projet institutionnel 165P, tour de l'Église, montant de la retenue de garantie de 55, au montant de 23 417.76 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 9- Mandat au service de génie de la MRC pour la Réfection de la Route du 2e Rg phase2
Considérant Que la Ville a reçu une entente de contribution financière du MTQ, en lien avec la demande RIRL-2020-991 pour la Réfection du 2e Rang (segments CAU-61-01 et CAU-61-02), dont la lettre d'annonce date du 6 août 2020;

2021-02-030

Considérant Que la Ville désire aller de l'avant dans ce projet;

En conséquence, Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, de mandater le service de génie municipal de la MRC de La Matapédia pour :

- a. Lancer l'appel d'offres pour la réalisation des travaux;
- b. Effectuer la surveillance des travaux;
- c. Lancer l'appel d'offres regroupé pour le contrôle qualitatif des matériaux en chantier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10- Adoption du règlement 259-21 - taux de taxe 2021

Considérant qu'un avis de motion a été donné lors de la séance de conseil du 19 janvier et que la présentation du règlement a eu lieu à cette même réunion ;

2021-02-031

Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par monsieur le conseiller Mario Bouchard, d'adopter le règlement de taxation pour l'année 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11- Coûts admissibles relatifs à la subvention du PAERRL

Considérant que la municipalité de Causapscal doit présenter un compte rendu des dépenses de fonctionnement sur les routes locales de niveaux 1 et 2 admissibles au Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) 2020;

2021-02-032

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné; que le conseil municipal atteste de la véracité des frais encourus pour l'année civile 2020 sur les routes locales de niveaux 1 et 2 suivantes :

Entretien d'hiver : 502 100. \$

Entretien d'été : 312 769. \$

Dépenses d'investissement : 146 500. \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

12- Appuis à l'organisme Unis Pour la Faune (UPF)

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Causapscal est une destination privilégiée pour les amateurs de cerfs de Virginie ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Causapscal possède un grand territoire identifié par le ministère de la Faune, des forêts et des parcs, comme étant un ravage de cerf et que la population de ces ravages, doit impérativement être maintenu en santé ;

CONSIDÉRANT QUE s'organise présentement un mouvement de masse nommé Unis pour la Faune (UPF) mis de l'avant par des professionnels de la gestion de cheptel de qualité concernant les troupeaux de gros gibiers ;

CONSIDÉRANT QU'une demande d'appui morale est sollicitée aux élus afin de démontrer la position de notre territoire concernant la saine gestion du patrimoine faunique;

CONSIDÉRANT QUE le prélèvement pour la chasse peut se perpétuer à long terme lorsque l'exploitation est faite dans le respect des potentiels et de la capacité de la reproduction de la population ;

CONSIDÉRANT QUE ladite capacité de renouvellement doit être modulée en fonction des facteurs limitants du territoire et des objectifs de population poursuivis;
CONSIDÉRANT QU'en 2017, le Ministère de la Faune, des forêts et des Parcs (MFFP) a mis en place un projet expérimental dans les zones de chasse 6 nord et 6 sud, un territoire de plus de 4000 km carrés instaurant une restriction de récolte d'un mâle de moins de 3 (trois) pointes d'un côté de panache (RTLB) ;

CONSIDÉRANT QU'un sondage réalisé par le ministère de la Faune, des forêts et des Parcs (MFFP) révèle qu'environ 70 % des chasseurs sont favorables à l'introduction de mesures réglementaires interdisant la récolte d'un mal de moins de 3 (trois) pointes d'un côté de panache;

CONSIDÉRANT QUE le bilan de mi-parcours par ledit ministère indique que ladite restriction est très prometteuse sur la population des cerfs pour lesdites zones ;

CONSIDÉRANT QUE les experts et biologistes du ministère ayant travaillé sur ce projet, mentionne entre autres que cette expérimentation de la restriction de la taille des bois chez le cerf de Virginie au Québec aura des résultats positifs sur la qualité de la chasse, la clientèle de chasseur, les populations de cerf et sur le maintien d'une densité biologiquement et socialement acceptable ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de gestion actuel sur le cerf de Virginie qui est d'une durée de huit (8) ans (2020-2027) n'est pas adéquat pour une gestion saine et équitable du troupeau ;

CONSIDÉRANT QU'un plan de gestion devrait être révisé annuellement en prenant en considération plusieurs facteurs déterminants entre autres la quantité de neige reçue et la coupe forestière de la dernière année ;

CONSIDÉRANT QUE le ministre de la Faune, des forêts et des Parcs a le pouvoir discrétionnaire selon le 3e alinéa de l'article 55 de la loi sur l'aménagement durable du territoire forestier (chap. a-18.1) d'inviter à la table de gestion intégrée des ressources et du territoire, toutes personnes ou tous organismes qu'il estime nécessaires;

2021-02-033

POUR CES MOTIFS, Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy :

QUE la Ville de Causapscal appuie l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) et se joint à eux pour demander au ministère de la Faune, des forêts et des Parcs (MFFP) d'étendre l'expérimentation de la restriction de la taille légale des bois (RTLB) chez le cerf de Virginie sur tout le territoire Québécois.

QUE le plan de gestion actuel du cerf de Virginie (2020-2027) du MFFP soit révisé tous les ans.

ET QUE la table de direction de l'organisme Unis Pour la Faune (UPF) soit dorénavant invitée à la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

13- Adhésion à la déclaration d'engagement sur la démocratie et le respect

ATTENDU QUE la polarisation de l'opinion publique dans les médias traditionnels et particulièrement dans les médias sociaux entraîne une multiplication de déclarations agressives et de gestes d'intimidation à l'égard des élués et élus municipaux;

ATTENDU QUE ce phénomène a pris de l'ampleur depuis le début de la crise de la COVID-19 en 2020;

ATTENDU QUE l'intimidation, la menace et la violence verbale n'ont pas leur place dans une démocratie et ne favorisent en rien la confiance ainsi que la reconnaissance qu'a la population envers ses institutions démocratiques;

ATTENDU QUE le respect est un élément fondamental d'une société démocratique qui exige à son tour la reconnaissance fondamentale de grandes libertés dont notamment la liberté d'expression;

ATTENDU QU'une démocratie respectueuse honore la fonction d'élue et élu et consolide la qualité et l'autorité des institutions;

ATTENDU QUE l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a lancé une campagne nationale sur la démocratie et le respect;

ATTENDU QUE les membres du conseil d'administration de l'UMQ ont adopté le 4 décembre 2020 la déclaration d'engagement suivante :

« Notre démocratie prend ses racines dans notre histoire. Nous choisissons celles et ceux qui nous gouvernent. En démocratie, nous pouvons tous être candidats, candidates pour assumer une charge publique. Quand il y a des élections, les citoyennes et citoyens délèguent l'administration du bien commun à des gens qui offrent leurs services, comme nous. Cette façon de gérer nos milieux de vie, nos régions, nous a permis d'atteindre un niveau de vie parmi les plus élevés au monde, d'évoluer en sécurité, d'avoir la possibilité de mener notre vie comme nous l'entendons et de s'exprimer en toute liberté.

La démocratie prend vie dans le débat et dans le choc des idées. Elle est possible tant que les gens se respectent. Or, par les temps qui courent, notre démocratie est trop souvent malmenée par des incidents malheureux : incivilités, manque de respect, menaces, intimidation et usurpation d'identité. Depuis quelques années, notamment avec la montée en popularité des réseaux sociaux, le débat vigoureux, mais respectueux est trop souvent remplacé par les insultes, les menaces et l'intimidation. C'était vrai avant la pandémie. Mais celle-ci est venue aggraver cette façon de faire. Que cette difficile situation soit source d'inquiétude, d'anxiété, c'est normal. Que l'on soit parfois en désaccord avec les décisions des autorités, c'est normal. Mais il n'est pas acceptable que des femmes et des hommes qui exercent une responsabilité publique au service de leurs concitoyennes et concitoyens soient intimidés, poussés à la démission, parfois même menacés de mort, ou contraints de se déplacer avec une protection policière.

Dans moins d'un an se tiendront les élections municipales dans toutes les municipalités du Québec. D'ici là, il nous faut prendre soin de notre démocratie. Il nous faut renouer avec un débat respectueux des personnes et des institutions pour prendre ensemble les meilleures décisions. Rappelons-nous que les élues et élus et les titulaires de charges publiques s'engagent pour le mieux-être de leur population. Favorisons l'engagement politique, ne le décourageons pas.

Comme élues municipales et élus municipaux, nous sommes fiers de servir nos concitoyennes et concitoyens. C'est pourquoi nous appelons au débat démocratique dans le respect. Nous disons : « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie ». Et nous invitons les élues et élus de toutes les municipalités du Québec à joindre le mouvement. »

2021-02-034

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Mario Bouchard :

QUE le conseil municipal adhère à la déclaration d'engagement ayant pour thème « La démocratie dans le respect, par respect pour la démocratie »;

QUE le conseil municipal s'engage à accompagner les élu·es et élu·es municipaux ainsi que toutes les sphères de la gouvernance municipale pour valoriser la démocratie municipale et consolider la confiance envers les institutions démocratiques;

QU'une copie de cette résolution soit transmise à l'UMQ.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-035 14- Coupe de bois par bénévole
Monsieur le conseiller Gaëtan Gagné propose, appuyé par madame la conseillère Odile Roy, d'autoriser la coupe de grands arbres, derrière le 16 rue Des Pins, dont les branches risquent de tomber et possiblement causer des blessures, le tout exécuter par des bénévoles à qui la Ville va défrayer les dépenses d'essence et frais accessoires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-036 15- Journée de neige – Val-Irène
Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la promotion offerte par la station de ski, dans le contexte covid19, soit le scénario #1, au montant de 800 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-037 16- Dons
Madame la conseillère Odile Roy propose, appuyée par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de verser les dons suivants :
- 250 \$ pour les Amiram de la Vallée inc. ;
- 75 \$ pour l'album des finissants de l'école Armand-Saint-Onge

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-038 17- Affaires nouvelles
17.1 Assurance en dommages environnementaux
Monsieur le conseiller Denis Viel propose, appuyé par monsieur le conseiller Gaëtan Gagné, de refuser l'assurance des dommages environnementaux supplémentaire telle que proposée au coût supplémentaire de 8 175 \$, du regroupement Bas-Saint-Laurent Gaspésie, dont la Ville de Causapscal est membre, pour la couverture de l'assurance des biens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

- 2021-02-039 17.2 Stagiaire pour le mois de mai 2021
Monsieur le conseiller Mario Bouchard propose, appuyé par monsieur le conseiller Denis Viel, d'accepter la demande pour accueillir un stagiaire pour le mois de mai 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

18 Correspondance

La correspondance est lue.

19 Période de questions

Pas de questions

20 Levée de la séance

2021-02-040

Madame la conseillère Guylaine Boily propose, appuyée par madame la conseillère Odile Roy, de lever la séance.

André Fournier, Maire

Laval Robichaud, Directeur général et
Secrétaire-trésorier